

Le Châble, le 28 décembre 2017

Mesdames, Messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du Bulletin Officiel l'avis suivant :

COMMUNE DE BAGNES
Enquête publique

L'Administration communale de Bagnes soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

\$

Mme Pellaud Lucile et M. Dorsaz Nicolas par Perreten Rodolphe Architecture pour le déplacement d'un cabanon existant sur la parcelle n° 10247, folio n° 103, zone résidentielle R3, lieu-dit Prarreyer d'en haut à Prarreyer, coord. 1101796/2583713, en dérogation à l'art. 71 du RCCZ.

Mme Radmacher Stefanie par G. Comina SA Architecture pour la construction d'un tunnel de liaison sur les parcelles n° 4426 et 4926, folio n° 144, zone touristique forte densité T2, lieu-dit Les Esserts à Verbier, coord. 1105958/2584221.

Mme Kithsiri Indira pour la transformation d'une grange en résidence principale avec démontage et remontage de la grange et surélévation de la toiture sur la parcelle n° 15666, folio n° 90, zone village V1, lieu-dit Crettaz à Verbier-Village, coord. 1104811/2583125.

Mme Vaudan Florence, MM. Sigrist Roger, Vaudan Benoît et Vaudan Bertrand pour la démolition et la construction de 6 logements sur les parcelles n° 12635, 12636, 12637 et 12665, folio n° 95, zone village V2, au Châble, coord. 1103139/2582520, en dérogation à l'art. 97 du RCCZ.

Les oppositions éventuelles et les observations à l'encontre de ces projets doivent être adressées par écrit, en trois exemplaires et dûment motivées, à l'Administration communale de Bagnes, service des constructions, Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble VS, dans les trente jours dès la présente publication.

Les dossiers peuvent être consultés les jours ouvrables, à la maison communale, service des constructions, uniquement sur rendez-vous.

L'Administration communale
Service des constructions

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs,
nos salutations distinguées.